QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 8968 DU MARDI 21 JANVIER 2025

PRIX : 20 MRU

Assemblée nationale: Adoption d'un projet de loi autorisant la ratification des statuts du Fonds de Développement des Exportations pour l'Afrique

Lire page1 1

Le ministre de la Défense reçoit la 15ème unité de la gendarmerie nationale de retour de Centrafrique

Lire page 10

Le Président de la République supervise le lancement du programme d'urgence pour le développement de Nouakchott

Santé, éducation, eau et assainissement, électrification, environnement…, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi, le lancement des différentes composantes du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott.

Ce programme intégré, conforme à ses engagements électoraux, à son «ambition pour la patrie », a pour but de répondre aux besoins urgents des habitants de Nouakchott.

Les 8 composantes, financées à hauteur 5,1 milliards MRU, donneront à la capitale un nouveau visage.

Le volet éducation, d'une enveloppe financière de 866 millions MRU, permettra la construction de nouvelles écoles, la réhabilitation et l'extension de plusieurs autres, en plus de l'amélioration du milieu scolaire.

Le volet santé, doté d'une enveloppe de 941 millions MRU, permettra d'améliorer les conditions d'accès aux soins de qualité, proches des citoyens dans les différentes communes de Nouakchott avec la construction et l'équipement de nouveaux centres de santé.

Lire pages 3-4-5 et 6



Le Président de la République, Président de l'Union Africaine reçoit une délégation de BP



Le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu lundi après-midi, une délégation de BP, conduite par M. Gordon Birrell, Vice-président Exécutif pour la Production et les Opérations. L'entretien a porté sur les relations entre la Mauritanie et BP, le renforcement de la coopération et du partenariat entre la Mauritanie et le Sénégal d'une part, et la nécessité d'approfondir et d'élargir cette coopération d'autre part.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Nani Ould Chrougha, ministre chargé du cabinet du Président de la République, M. Mohamed Ould Mohamed Mélaïnine Ould Khaled, ministre de l'Energie et du Pétrole, et de M. Birame Souleye Diop, ministre de l'Energie, du Pétrole et des Mines du Sénégal.

Le billet du mardi



Mohamed Melaïnine Ould Abdel Vettah

Un peu plus d'un demi-siècle après sa fondation Nouakchott est devenue une très grande ville. Le petit bourg de la fin des années cinquante avec quelques dizaines d'habitants est devenu une métropole de près d'un million habitants. La ville a certainement connu l'étalement le plus impressionnant, la croissance la plus spectaculaire d'Afrique. Naturellement une croissance aussi rapide est source de dysfonctionnements.

Il a fallu la vision claire du Président de la République pour élaborer un programme intégré d'urgence pour le développement et la modernisation de Nouakchott. Il s'agit d'un programme multisectoriel avec pas moins de huit volets : autonomisation des jeunes et le service civique, santé, éducation, électricité, eau potable, assainissement, gestion de déchets et infrastructures routières.

Le Président de la République vient de lancer cet ambitieux programme qui va changer le visage de la capitale, accroître son attractivité et améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Adresses Utiles

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71
Commissariats de Police	
Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkha 1	4525 38 21
Commissariat Sebkha 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49
Hôpitaux	
Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94
Cliniques	
Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80
Banques	
BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

Directeur de Publication, Directeur Général de l'AMI :
Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction :
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale

الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20
E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Direction Commerciale
45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com
Tel: 00222 45 25 27 77

Le Président de la République supervise le lancement du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi à Riyad, Nouakchott sud, le lancement du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott.

Le programme intégré, élaboré sur instruction du Président de la République conformément à ses engagements dans le cadre de son programme électoral ''Mon ambition pour la patrie'', a pour but de répondre aux besoins urgents de la population de Nouakchott. Il mobilise un budget total d'environ 5,1 milliards MRU, comprenant 8 volets :

- Le volet éducation, d'une enveloppe financière de 866 millions MRU, pour la construction de nouvelles écoles, la réhabilitation et l'élargissement d'autres, en plus de l'amélioration du milieu scolaire.
- Le volet santé, doté d'une enveloppe financière de 941 millions MRU, a pour but d'améliorer les conditions d'accès à des services de santé de qualité au plus près des citoyens dans les différentes communes de Nouakchott à travers la construction et l'équipement de nouveaux centres de santé, la réhabilitation d ceux existants et la transformation de tous les points de santé en centres de santé.
- Le volet accès à l'eau potable et au service d'assainissement, d'une enveloppe financière de 764 millions MRU, visant l'amélioration de la situation de l'approvisionnement en eau potable dans les différentes communes, et l'appui aux infrastructures d'évacuation des eaux de pluie.
- Le volet accès à l'électricité et à l'éclairage public, doté d'une enveloppe financière de 526 millions MRU a pour objectif d'améliorer l'accès à l'électricité dans différentes communes.
- Le volet réseau routier urbain et désenclavement, qui bénéficie d'un budget qui s'élève à 1,68 million MRU, destiné à améliorer la fluidité du trafic à Nouakchott à travers l'intégration des quartiers populaires en construisant de nouvelles routes bitumées réparties entre les communes, d'une longueur de 68 km, une route de contournement autour de la ville d'une longueur de 50 km, en plus de l'élargissement et le renforcement de la route de l'aéroport.
- Le volet jeunesse et sports, auquel une enveloppe financière de 210 millions MRU a été allouée pour la prospérité des jeunes en augmentant les équipements sportifs.
- Le volet environnement et développement durable, doté d'une enveloppe financière de 158 millions MRU, pour réconcilier la ville de Nouakchott avec l'environnement, tout en devenant plus attractive à travers la création d'espaces écologiques sur les mares d'eau restées longtemps stagnantes, la création de nouveaux espaces verts et la réalisation d'un repère symbolique à un endroit stratégique.
- Le volet participation associative, qui a pour objectif de transformer les communes de Nouakchott en espaces vivants, actifs et propres, en coordination entre avec la région de Nouakchott, les communes, les volontaires de la fonction publique et la société civile, mettant en œuvre un plan d'action comprenant des activités culturelles, des concours, des campagnes d'assainissement et des événements sportifs.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bamba Meguett, du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, du ministre chargé de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, des deux ministres conseillers à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des commandants des corps militaires et de sécurité, du wali de Nouakchott sud, de la présidente du conseil régional de Nouakchott, du hakem de Riyad et des membres du corps diplomatique accrédités en Mauritanie.

Lancement des composantes jeunesse et sports...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé, jeudi à Tevragh-Zeina, Nouakchott Ouest, le lancement de la composante jeunesse et sports du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott.

Le Président de la République a écouté des explications détaillées sur la composante, qui permettra aux jeunes de disposer d'nstallations sportives décentes pour pratiquer plusieurs disciplines sportives.

Cette composante, d'une enveloppe financière de 230 millions MRU, comprend la construction d'une piscine semi-olympique de 1000 places, la première du genre en Mauritanie ainsi que la construction et l'équipement de stades dans les quartiers de Sebkha et El Mina. Elle comprend, également, la construction d'une salle polyvalente de 600 places, la première salle de sport couverte de ce type en Mauritanie, et la réhabilitation de la Maison des Jeunes de Sebkha.

Dans un discours prononcé pour la circonstance, le ministre de l'Autonomisation de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, M. Mohamed Abdellahi Ould Louli, a indiqué que la locomotive de l'autonomisation des jeunes a été lancée. Il a aussi, souligné que la composante jeunesse et sports, lancée aujourd'hui, est une exception en termes de quantité et du temps de sa réalisation. Il a ajouté qu'après l'achèvement du traitement des rapports des forums régionaux de planification participative du développement, son secteur élaborera un plan pour les wilayas antérieures.

Il a souligné que la jeunesse est fortement présente dans le programme du Président de la République ''Mon ambition pour la patrie'', qui a fait de l'autonomisation des jeunes une priorité centrale, une réalité éloquemment exprimée dans le discours de politique générale du Gouvernement présentée par le Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, devant le parlement, adoptant une approche intégrant plusieurs volets de l'autonomisation des jeunes.

Le ministre a passé en revue les réalisations de son département dans le domaine de l'emploi, de la formation et du financement de projets en faveur de la jeunesse et des infrastructures sportives.



Suite en page 4

...Santé...

Suite de la page 3

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi à Nouakchott, le lancement de la composante santé du programme d'urgence pour la ville de Nouakchott.

Le Président de la République a suivi un exposé sur les objectifs de ce volet, les structures sanitaires qui seront réalisées à cet effet, le délai de réalisation, les modalités techniques pour son exécution selon les normes spécifiées, et le changement notoire qu'il apportera au système sanitaire de Nouakchott, tant en matière du nombre de structures, de leur capacité que de la qualité de leurs prestations médicales.

La composante santé du Programme d'Urgence pour le Développement de Nouakchott est un pas important franchi vers le développement du secteur de la santé et la promotion de l'équité dans l'offre des services en dotant les centres de santé d'équipements nécessaires et de personnel qualifié.

La composante développera et modernisera 28 formations sanitaires de base à Nouakchott, érigera les points de santé en centres de santé intégrés, améliorera la qualité et le niveau des soins de santé offerts et procédera à une répartition équitable des formations sanitaires dans les 9 communes de Nouakchott.

Cette composante permettra de réaliser un saut qualitatif dans la fourniture de services de santé pour répondre aux besoins des citoyens et contribuera à l'amélioration de leur qualité de vie par la mise à niveau des structures sanitaires, leur extension et leur équipement pour de meilleurs services.



Les centres de santé qui seront créés dans le cadre de ce volet feront des analyses de laboratoire, des services d'imagerie médicale, d'obstétrique et de gynécologie, de pédiatrie et de vaccination, de nutrition, de consultations externes, de soins d'urgence et de sensibilisation.

Le fonctionnement de ces centres nécessitera environ 800 travailleurs, dont 224 infirmiers médico-sociaux, 122 infirmiers d'État, 140 sage-femmes, 224 techniciens supérieurs, 56 médecins généralistes, en plus d'un groupe de spécialistes et de travailleurs de soutien.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Santé, M. Abdallahi Ould Wedih, a indiqué que la composante, qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la ville de Nouakchott, qui concrétise la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, contribuera à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et des services de base qui leur sont offerts.



Il a ajouté que la composante s'inscrit dans le cadre des efforts de développement du secteur de la santé, qui est une priorité pour le Président de la République depuis 2019. Il a souligné que ces efforts se sont traduits par des réalisations ayant permis le doublement de l'assurance maladie de 147% en l'élargissant à 100.000 familles nécessiteuses, parents, étudiants, veuves, personnes à besoins spécifiques et travailleurs du secteur informel, ainsi que l'extension et l'équipement de l'hôpital des Spécialités à Nouakchott dont la capacité est passée de 47 à 140 lits, la construction et l'équipement du nouvel hôpital de Sélibaby, d'une capacité de 150 lits, l'opérationnalisation du centre régional de Transfusion sanguine de Kiffa, qui bénéficie au Hodh Chargui, au Hodh El Gharbi, en l'Assaba et au Tagant, ainsi que la construction et l'équipement de l'hôpital d'Atar, d'une capacité de 150 lits.

Ces réalisations comprennent l'augmentation du nombre d'ambulances de 70, en 2019, à plus de 260, l'augmentation de la disponibilité des centres de production d'oxygène passés d'une unité seulement, en 2019, à 19 actuellement, le recrutement de 2 921 employés du secteur de la santé entre 2019 et 2024, ce qui représente une augmentation du nombre de travailleurs de plus de 25 %, et le doublement des salaires des travailleurs de la santé.

Le ministre a souligné que ces réalisations comprennent également la gratuité de plusieurs services comme la réanimation, le transport médical, la prise en charge des femmes enceintes, le traitement de la tuberculose et du SIDA, les apports nutritionnels et vaccinaux, les soins rénaux, le soutien aux malades du cancer et aux malades cardiaques et à ceux atteints par le paludisme, la fourniture de médicaments essentiels à prix réduits grâce à un programme national de facilitateurs, la mise à jour de la liste nationale des médicaments et la normalisation de leurs prix, la première greffe de rein gratuite dans le pays et la gratuité des médicaments immunologiques pour les citoyens bénéficiant de cette greffe dans le pays et à l'étranger.

En plus de la mise en place de la Fondation de l'Aide Médicale d'Urgence qui compte désormais 9 unités dans les trois wilayas de Nouakchott et 22 unités sur les différents axes routiers nationaux pour le transport sécurisé des victimes des accidents de la circulation.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bembe Meguett, du ministre secrétaire général de la présidence de la République, du ministre chargé du cabinet du Président de la République, des deux ministres conseillers à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des chefs des corps militaires et de sécurité, du wali de Nouakchott Sud, de la présidente du conseil régional de Nouakchott, du hakem de Riadh et des membres du corps diplomatique accrédité en Mauritanie.

... Education ...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi à Nouakchott, le lancement de la composante éducation du programme d'urgence pour le développement et la modernisation de la ville de Nouakchott

L'objectif de la composante, dont la valeur s'élève à 866 millions d'ouguiyas, est d'accroître les capacités d'accueil des établissements en en construisant des nouveaux, en rénovant et en agrandissant d'autres, en plus de l'amélioration de l'environnement scolaire.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, la ministre de l'Education et de la Réforme du Système d'Enseignement, Mme Houda Babah, a indiqué que le volet est un exemple des projets pionniers lancés par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Elle a aussi souligné qu'il a pour but d'améliorer l'offre scolaire, d'accroître l'attractivité des écoles et d'élever la qualité de leurs produits.

''Cette composante du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott comprend la construction de 577 salles de classe réparties entre 184 écoles dont 18 nouvellement construites, la réhabilitation de 875 salles de classe et la construction et la réfection des annexes'', a-t-elle dit. Elle a ajouté que la composante permettra d'aborder la question des effectifs pléthoriques plans les salles de classe, qui est l'un des problèmes les plus complexes du système.

Elle a souligné que ce volet compte une part importante du projet total, estimé à 17%, ce qui traduit la prise de conscience du Président de la République, de la centralité de l'éducation. Elle a encore indiqué, à ce propos, que ces dernières années, plus de 4 000 salles de classe ont été construites en Mauritanie.

La ministre a, en outre, ajouté que les dernières réalisations en matière d'éducation englobent l'amélioration des conditions de vie



des enseignants tant sur le plan matériel que moral, la création d'un fonds pour le logement des enseignants, la mise à jour et le développement des programmes scolaires, et la résolution des problèmes de surpopulation. Elle a salué le niveau de réponse et d'interaction des différents partenaires du département ministériel dans la mise en œuvre du volet éducation de ce projet, ainsi que dans d'autres projets et plans pour l'amélioration du niveau de l'enseignement et à accroître l'exhaustivité et la qualité des services éducatifs.

Suite en page 5

...Electricité et éclairage ...

Suite de la page 4

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi à Teyaret, wilaya de Nouakchott nord, le lancement de la composante accès à l'électricité et à l'éclairage public du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, dans le cadre du programme d'urgence mis en œuvre pour la capitale.

L'objet de la composante de 5 milliards 261 millions de MRO financé sur budget de l'Etat, est d'offrir l'électricité à 30.000 nouveaux abonnés, ce qui signifie une augmentation significative de l'accès à l'électricité, et permettra de réduire la charge sur les équipements et les dispositifs opérationnels et de réduire les délestages à Nouakchott.

Le projet, mis en œuvre par la Société mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) dans le cadre de la dynamique nationale de développement des compétences, de renforcement des capacités techniques et de souveraineté énergétique, permettra de renforcer plusieurs postes de transformation importants et de réhabiliter le réseau moyenne tension 33 kV. En outre, les équipements d'interconnexion électrique dans de larges zones de Nouakchott seront renouvelés, y compris le raccordement du poste de commutation d'Arafat et du poste situé au centre de la ville et l'exploitation d'une grande partie des câbles reliant les postes du centre et de l'est de la ville.

Le réseau basse tension 15kV sera largement renforcé et réhabilité par la construction de plusieurs nouvelles lignes électriques, dont une nouvelle ligne reliant la station Nord à la zone de la Ceinture verte, une autre reliant la station Arafat à celle située près de la mosquée «Mssid Nour, et une autre reliant le poste de Transformation au quartier «Tarhil» 18 (Hayat Jedida).

Cette composante comprend également le remplacement d'un maximum de 40 kilomètres de câbles moyenne tension devenus obsolètes, la construction et l'équipement de 40 nouveaux transformateurs, et la construction de 150 kilomètres de lignes aériennes basse tension.

L'éclairage public de Nouakchott connaîtra quant à lui, une amélioration sensible dans les 9 moughataas par la construction de 112 kilomètres d'éclairage public et l'installation de 14 unités d'éclairage public le long des axes et des routes de la capitale.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Energie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, a expliqué que « le programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott est un programme global d'aménagement et d'urbanisation visant à développer et à moderniser la ville de Nouakchott et à en faire une capitale moderne dotée de plus d'infrastructures et de services de qualité, conformément au programme "Mon ambition pour la patrie" du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, que le Gouvernement du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, s'efforce de mettre en œuvre sur le terrain ».

Ce programme traduit l'importance accordée par le Président de la République aux secteurs stratégiques, dont celui de l'énergie, et sa volonté d'améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-il dit. Il a encore noté que l'amélioration des services d'électricité et des services sociaux en général est devenue une action tangible depuis 2019. Il a déclaré que la mise en œuvre des plans de développement a permis une percée dans le domaine des installations énergétiques, en augmentant l'accès des citoyens à l'électricité et en résolvant les problèmes qui entravaient le lancement de grands projets. Le ministre a affirmé que la Mauritanie a réalisé un taux élevé de mix énergétique





de 48 % et qu'un cadre juridique stimulant a été mis en place, tandis que le programme de restructuration de la Somelec est mis en œuvre dans le cadre d'une stratégie solide ayant pour but d'améliorer encore les performances du secteur. Il a affirmé que le département veille à la construction de nouvelles centrales électriques, dont une centrale solaire de 60 mégawatts avec stockage par batterie. Il a ajouté que ces acquis seront renforcés par les lignes d'interconnexion électrique à haute tension Nouakchott-Zouerate et Nouakchott-Néma et la construction de centrales à gaz, dont une à Ndiago d'une capacité de 225 mégawatts, en plus de l'extension de la centrale hybride située au Nord de Nouakchott avec une capacité additionnelle de 60 mégawatts.

Dans le même contexte, il a indiqué que le volet électricité a pour but également le renforcement et l'extension des réseaux électriques et le déploiement de l'éclairage public des axes routiers de Nouakchott. Il a précisé que le volet comporte un plan global d'amélioration de la qualité du service, qui a toujours été à l'origine de la basse tension. Aussi a-t-il souligné que la vaste extension horizontale de Nouakchott et la hausse de la demande d'électricité, estimée à 10% par an, ont exercé une pression croissante sur le réseau.

Le ministre de l'Energie et du Pétrole a affirmé que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour mettre en œuvre le plan d'action selon le calendrier fixé, puisque les appels d'offres ont été lancés et la réception des équipements a été programmée en temps opportun pour une exécution immédiate des travaux.

Il a noté que le projet est accompagné d'un programme plus important d'un coût total d'environ 13 milliards MRO qui changera globalement l'offre d'électricité à Nouakchott et permettra de renforcer les réseaux et d'étendre les principaux centres de commutation, ainsi que d'alimenter les centres de consommation comme le champ de captage d'Idini et les zones urbaines à la périphérie de la ville.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bamba Meguett, du ministre secrétaire général de la Présidence, M. Moulaye Ould Mohamed Lagdhaf, du ministre chef de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrouga, des deux ministres conseillers de la Présidence de la République, les membres du gouvernement, les chefs des corps militaires et de sécurité, le wali de Nouakchott Sud, la présidente du conseil régional de Nouakchott, le hakem de Riad et les membres du corps diplomatique accrédité en Mauritanie.

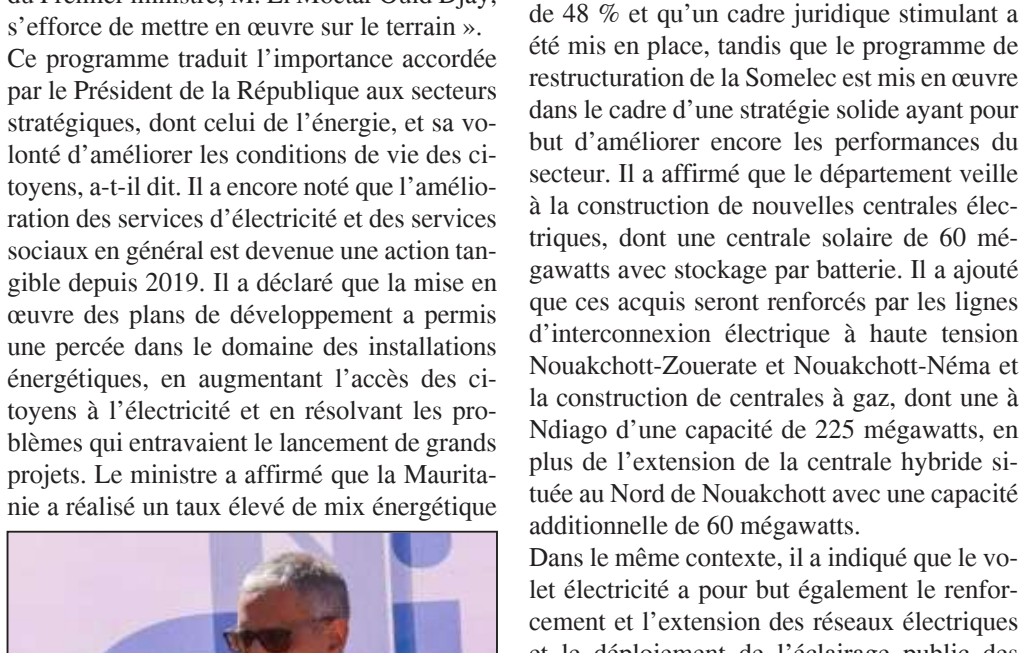
...eau et assainissement ...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi, à Nouakchott, le lancement de la composante eau et assainissement du programme d'urgence pour la ville de Nouakchott.

L'objet de ce volet, doté d'un budget de 764 millions MRU, est d'améliorer la situation de l'approvisionnement en eau potable dans les différentes communes et à soutenir les infrastructures de drainage des eaux pluviales.

Le Président de la République a suivi un exposé sur les objectifs de la composante, les équipements à réaliser pour sa mise en œuvre, le





délai de réalisation et les méthodes techniques suivies pour les projets de la composante selon les objectifs fixés, et le complément qu'elle apportera au système d'eau et d'assainissement, considérant qu'assurer la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement est la base pour parvenir à une vie décente et à un environnement sain.

S'exprimant à cette occasion, Mme Amal Mint Maouloud, ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, a déclaré que le programme se traduit dans les réalisations tangibles du secteur dans le processus d'accélération de la mise en œuvre des projets et le lancement d'autres programmes qui profiteront aux citoyens en Mauritanie.

Dans le même contexte, elle a souligné que le département de l'Hydraulique et de l'Assainissement occupe une place centrale dans le programme du Président de la République. Rien qu'au cours des dernières semaines, deux grands projets ont été lancés à Nouakchott, sous la supervision directe du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le premier étant l'amélioration de l'approvisionnement en eau de la ville à partir du champ captant d'Idini, et le second est relatif au lancement des travaux de la composante A du projet global d'assainissement, qui était un rêve longtemps attendu par les habitants de Nouakchott.

La ministre a dans sa conclusion, dit qu'en dépit des défis liés à l'ampleur des travaux pour cette composante, la planification minutieuse des départements du département a permis d'achever les conceptions et les études, de parachever la phase d'appel d'offres et même de commencer la mise en œuvre de certains axes, ce qui renforce la confiance dans le fait que ce programme parviendra aux objectifs fixés dans les délais impartis.

La composante eau et assainissement du programme d'urgence de développement de Nouakchott est essentielle pour améliorer les conditions de vie de la population et renforcer l'attractivité de Nouakchott.

Suite en page 4

Suite de la page 5

Elle se traduira par l'augmentation de la production, la réhabilitation et l'entretien des installations actuelles pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable, le renforcement des systèmes de pompage par la réhabilitation et l'extension de certaines stations et la réactivation d'autres ; l'amélioration du réseau de distribution, la poursuite d'une politique de distribution efficace qui assure l'accès à l'eau aux différentes moughataas, le traitement des mares par le drainage et le remblayage et l'exploitation écologique de certains d'entre elles pour en faire des zones respectueuses de l'environnement, l'extension du réseau de drainage des eaux pluviales par le raccordement de nouveaux quartiers, ce qui permettra de réduire les effets négatifs qui se produisent généralement après les pluies.
La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre, M.El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bambe Meguett, du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, du ministre chargé de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, des deux ministres conseillers à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des commandants des corps militaires et de sécurité, du wali de Nouakchott Sud, de la présidente du Conseil régional de Nouakchott, du hakem de Riyad et des membres du corps diplomatique accrédités en Mauritanie.

...environnement ...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé, lundi à Nouakchott, le lancement du volet environnement du programme d'urgence de la ville de Nouakchott.
Le Président de la République a assisté à une présentation sur les domaines de cette composante, ses mécanismes de mise en œuvre et son rôle attendu dans la protection de l'environnement et l'atténuation des effets du changement climatique.
Dans le cadre de lae composante, il sera procédé à l'évaluation environnementale de certains sites de Nouakchott, à la transformation de 4 mares en sites de loisirs, à l'activation de sites de production de plants aux pépinières de Tensweilem et au km 17 sur la route de Rosso, à la création d'un espace vert dans les 9 communes et à la plantation d'arbres, et au reboisement de 3 bâtiments administratifs dans chaque commune, en plus de la création d'un parc public dans le secteur 4 de la ceinture verte de Nouakchott, le lancement de campagnes de sensibilisation sur la gestion des déchets urbains, l'achat et la distribution de conteneurs de tri.



Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Messouda Mint Baham Ould Mohamed Laghdaf, a expliqué que les thèmes liés à l'environnement dans le programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, constituent une référence pour le département afin de parvenir à un développement durable qui réalise un équilibre entre les besoins actuels et la capacité de répondre aux besoins futurs.
Ces dernières années, la Mauritanie a réalisé des résultats importants en matière de gouvernance environnementale et de développement durable, notamment la mise en place d'une loi sur la police de l'environnement, l'amélioration du cadre juridique de l'environnement, l'élaboration de plusieurs lois, l'adoption du plan d'investissement pour la Contribution Déterminée au niveau National et la préparation de la 5ème communication nationale sur le changement climatique.
Ces réalisations comprennent l'adoption d'un décret sur la protection de la Baie de l'Etoile, le décret portant création de réserves naturelles de faune dans plusieurs wilayas mauritaniennes, la mise en place d'une équipe mobile de surveillance de l'environnement, l'ouverture de milliers de kilomètres de lignes de protection contre les feux de brousse dans les wilayas agricoles et pastorales, la restauration de milliers d'hectares de terres dégradées par la production et la plantation de milliers de semis, la stabilisation des dunes de sable, la restauration des sols dégradés et l'ensemencement par voie aérienne, a-t-elle ajouté. La ministre a passé en revue les actions entreprises par le département en matière de gestion des déchets solides urbains, du changement climatique et de la lutte contre la pollution. Elle a également noté que la composante environnementale du Programme d'urgence de développement de Nouakchott a été conçue pour répondre à un certain nombre de défis de durabilité par l'aménagement des sites aquatiques d'importance environnementale, le renforcement de la ceinture verte de Nouakchott, la création d'espaces verts, le reboisement, la gestion des déchets et la lutte contre la pollution.
Lors de la même cérémonie de lancement, le Président de la République a écouté une présentation de la présidente du conseil régional de Nouakchott, Mme Fatimetou Mint Abdelmalek, sur la contribution de la région au volet modernisation de la ville de Nouakchott.
Elle a souligné que la région va créer deux lacs artificiels et un monument appelé Monument de la Nation, qui allie originalité et modernité et qui servira d'attraction touristique et récréative.



...et routes et désenclavement



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi à Nouakchott, la pose de la première pierre de la composante routes et désenclavement dans le programme d'urgence de la ville de Nouakchott.
Le coût total de ce volet, préparé selon une approche participative à laquelle contribuent toutes les parties prenantes, y compris l'administration locale et les élus dans toutes les wilayas de Nouakchott, s'élève à environ 1,9 milliard d'ouguiyas.
La longueur totale des routes est de 136 km, dont une voie de contournement sur près de 50 km, qui, une fois achevée, permettra de décongestionner la circulation routière au centre-ville, en particulier, les camions, ce qui est de nature à limiter l'expansion horizontale de la ville, l'élargissement de l'autoroute menant à l'aéroport international de Nouakchott-Oumtounsy considérée comme le miroir de Nouakchott capitale, longue de 18 km, et un réseau routier urbain (bénéficiant à toutes les communes de Nouakchott), long de 68 km.



Deux entreprises nationales achèveront les travaux de ce volet dans un délai ne dépassant pas 16 mois, sous la supervision du Laboratoire national des Travaux publics, le suivi et la coordination de la direction des Travaux d'Infrastructures.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Ely Ould El Veirik, a indiqué que le lancement, aujourd'hui, des travaux de ce projet multisectoriel est au cœur du programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ''mon ambition pour la patrie'', où le développement d'infrastructures soutenant la croissance occupe une place de choix, en particulier, en ce qui permet de désenclaver et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a encore souligné que c'est le programme que le Gouvernement du Premier ministre, Monsieur El Moctar Ould Djay s'emploie à mettre en œuvre.
Il a indiqué que les grandes réalisations accomplies depuis 2019 dans tous les domaines et dans diverses wilayas de Mauritanie malgré les crises mondiales, ont dépassé toutes les attentes.
Le ministre a ajouté que dans le domaine des infrastructures de transport, au cours de cette période, plus de 3.000 km de routes ont été achevés, représentant 32% de la taille du réseau routier national, entre construction et réhabilitation, et environ 400 km de routes urbaines ont été achevés, en plus de nombreux ponts, la construction et la réhabilitation de certains aéroports à l'intérieur de la Mauritanie. Il a encore ajouté que ces réalisations seront bientôt renforcées par l'achèvement des travaux au niveau de nombreux projets importants.
La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Premier ministre, Monsieur El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bamba Meguett, du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, du ministre chargé de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, des deux ministres conseillers à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des commandants des corps militaires et de sécurité, du wali de Nouakchott Sud, de la présidente du conseil régional de Nouakchott, du hakem de Riyad et des membres du corps diplomatique accrédités en Mauritanie.

Plus de 50 milliards d'ouguiyas pour le développement de la ville de Nouakchott

Le Programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott dont la cérémonie de lancement a été supervisée par Son Excellence le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, lundi, 20 janvier 2025, est un vaste chantier comprenant 8 composantes. Il est destiné à donner à la capitale politique du pays l'allure d'une ville moderne mais, surtout, de la doter d'une meilleure offre des services de base auxquels aspire une population estimée au quart des habitants du pays.



L'ampleur d'un tel chantier ne peut être appréhendée qu'en fonction de la mise à niveau urbanistique générale qu'il va apporter, au terme de sa mise en œuvre, dans les domaines concernés (éducation, santé, eau et assainissement, électricité, routes, environnement, jeunesse et loisirs) pour une enveloppe globale de 5,1 milliards MRU entièrement supportée par le budget de l'État.

Certes, ce programme d'urgence ne pourra pas venir à bout de plus de 60 ans d'accumulations de difformités urbanistiques, malgré les efforts entrepris depuis la création de la capitale, le 5 mars 1958.

C'est pour entamer pleinement la correction d'une telle situation que le Programme d'Urgence de Développement de la Ville de Nouakchott a été élaboré, de façon rigoureuse, sur instructions directes du Président de la République Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani. Devant être exécuté sous le sceau de l'urgence, dans une durée fixée à 16 mois, l'opération, démarrée ce 20 janvier 2025, se veut une mise à niveau à la fois quantitative et qualitative de services de bases prioritaires dans le programme « Mon ambition pour la Patrie » du président de la République.

L'autre caractéristique de ce programme, quoique d'urgence, est sa globalité. Il s'agit de doter Nouakchott d'un package de services que les habitants auront en même temps pour apprécier une meilleure qualité de vie, ce qui leur ôte cette impression de saupoudrage quand on apporte des solutions parcellaires à un problème qui a besoin plutôt d'un remède de cheval.

Ainsi, le programme compte huit (8) composantes considérées comme les priorités pour une réelle mise à niveau du développement de la ville de Nouakchott et qui se déclinent, en termes d'allocations, comme suit : L'éducation (866 millions), composante 1, la santé (941 millions), composante 2, accès à l'eau potable et assainissement (764 millions), composante 3, accès à l'électricité et éclairage public (526 millions), composante 4, voieries et désenclavement (1682 millions), composante 5, jeunesse et sports (230 millions), composante 6, Aménagement et environnement (730 millions), composante 7 et, enfin, la composante 8 qui a vocation à stimuler la participation associative, qui vise à transformer les communes de Nouakchott en espaces vivants, actifs et propres, en coordination entre avec la région de Nouakchott, les communes, les volontaires de la fonction publique et la société civile, mettant en œuvre un plan d'action comprenant des activités culturelles, des concours, des campagnes d'assainissement et des événements sportifs.

Bien que présenté en composantes avec un budget d'investissement estimé pour chacune, ces différents grands chantiers appelés à transformer, de façon visible, le visage de Nouakchott au bout de 16 mois, sont la garantie d'une fonctionnalité urbaine améliorée avec le renforcement notoire des services de base liés à ce qui est considérée, objectivement, comme les priorités dans toute ville moderne qui cherche à s'assumer comme telle.

Un développement équitable

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott tire également sa force par une distribution géographique équitable assumée. Pour la première fois, un plan de développement global s'exécute, en même temps, dans les neuf moughataas de la capitale qui, à leur niveau, bénéficient de la mise en œuvre d'infrastructures spécifiques mais toujours dans le cadre de la vision générale du programme axée sur les huit composantes précitées. Par rapport à ce qui se faisait par le passé, le Programme d'Urgence pour le Développement de la Ville de Nouakchott ne verse pas dans la « discrimination » entre les différentes moughataas de la capitale donnant ainsi à chacune ce qui lui revient de l'investissement prévu.

Si de façon générale, le Programme de développement de la ville de Nouakchott énonce pour chaque composante les objectifs poursuivis dans les domaines de l'éducation (augmenter la capacité d'accueil des établissements scolaires), de la santé (rehausser la couverture sanitaire au niveau primaire dans chaque moughataa), et, pour les autres composantes, l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissements digne de ce nom, à l'électricité, aux infrastructures routières, de jeunesse et des sports, à un aménagement bien pensé de l'espace urbain et, surtout, à la vulgarisation d'une culture de l'action civique, il détermine aussi, pour chaque moughataa ce qui sera le résultat final d'un programme de développement intégré – et même intégral – qui rompt avec les choix parcellaires d'antan faisant dire aux habitants de huit des neuf départements de Nouakchott qu'une seule moughataa (Tevragh-Zeina) avait tous les privilèges et égards en matière de constructions d'infrastructures !

Amélioration de l'offre en infrastructures d'éducation et de santé…

Au moment où le ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système d'enseignement est pleinement engagé dans la réalisation des objectifs de l'Ecole républicaine, l'appui que lui apporte, au niveau de la capitale, le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott vise l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements scolaires et l'amélioration de leur environnement à travers la réhabilitation, l'extension ou la construction de quelque 254 infrastructures scolaires dans les neuf moughataas de Nouakchott.

Dans les détails, cette opération concerne 39 établissements scolaires, à réhabiliter ou à construire, à Arafat, 30 à Teyarett, 34 à El Mina, 43 à Riadh, 14 à Sebkha, 03 à Tevragh-Zeina, 06 au Ksar, 22 à Dar Naim et 63 à Toujounine.

En ce qui concerne la santé, le Programme cherche à rehausser la couverture sanitaire au niveau primaire dans les différentes communes de Nouakchott à travers la construction et l'équipement de nouveaux centres de santé, la réhabilitation et/ou l'extension des centres de santé existants et la transformation de postes de santé en centres de santé. A ce niveau, la répartition se présente comme suit : 03 à Arafat, 04 à Teyarett, 04 à El Mina, 01 à Riadh, 03 à Sebkha, 01 à Tevragh-Zeina, 03 au Ksar, 02 à Dar Naim et 05 à Toujounine.



Eau, électricité et assainissement

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott englobe également des services où les problèmes sont récurrents et portent préjudice à la notoriété des entreprises chargées de les fournir aux citoyens.

C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du Programme, l'accent est mis principalement sur l'amélioration de la qualité des services et leur accessibilité par des travaux d'extension des réseaux d'eau et d'électricité dans les différentes communes de Nouakchott.

Pour l'eau potable, les interventions portent sur la mise en service du nouveau réseau, la réhabilitation et/ou renforcement des capacités de pompage des stations existantes, la pose de nouvelles conduites favorisant l'interconnectivité des différents pôles de distribution.

Suite de la page 8

Plus de 50 milliards d'ouguiyas pour le développement de la ville de Nouakchott

Suite de la page 7

Dans les détails, les travaux à mener par commune prévoit l'extension du réseau avec la pose de 6 km à Tensoueilem, le déclassement de l'ancien réseau (Carrefour A, B, C), la réalisation de nouveaux branchements (2000 branchements au Carrefour D, E, F et 1000 branchements à Tensoueilem).

En ce qui concerne l'assainissement, il est prévu la réalisation de réseaux pluviaux au niveau de l'axe partant du Poteau 3, à Arafat, en passant par les poteaux 8, 9,11et 12 jusqu'à Tensoueilem. Le programme prévoit également le remblayage de divers axes dans la moughataa d'Arafat.

A Teyarett, le Programme de développement de la ville de Nouakchott prévoit, dans sa composante « eau et assainissement », d'effectuer les travaux suivants : la réhabilitation et le renforcement de la Station de Ain Talh, l'amélioration de la desserte de Dar El Barka, au niveau des secteurs 4 et 5 (El Mechrou'e et M'Gueizira), l'extension du réseau hydraulique d'Ain Talh (secteur 4 et 5), le déplacement (ou fermeture) de bornes fontaines à Ain Talh (Dar el Barka, El Mechrou'e) et le transfert de bornes fontaines à M'Gueizira.

En ce qui concerne l'assainissement, il est prévu de raccorder au réseau des quartiers de Dar El Barka, Ain-Talh et M'gueIzira et de procéder au remblayage des mares et de certains axes routiers dans divers endroits de la moughataa.

Pour l'amélioration de l'offre en électricité, le programme de modernisation de la ville de Nouakchott table sur l'installation de nouveaux postes de transformation et la réalisation d'extensions de réseaux ainsi que l'amélioration de l'éclairage public dans toutes les moughataas de la capitale.

A Arafat, le volet électrification du Programme d'urgence prévoit la réalisation de 13 km d'éclairage public dans les quartiers de M'sid Nour, Ghandahar, Charm Cheikh et Fallouja. Il comporte également la création d'un nouveau départ allant du « poste de Arafat » vers le poste 235 (M'sid Nour) et l'installation de postes de transformation (3 postes et 13 km de réseau BT) au Carrefour E-6, Arafat secteur 9 et Arafat secteur 13.



A Dar Naim, il est prévu l'installation de 3 postes de transformation et 20 km de réseau BT. Le tracé passera de la Station RIMOIL (Route Akjoujt) jusqu'à la Fourrière de la Mairie et du Commissariat de Dar-Naim3 vers le Magasin Mouloud pour Pièces détachées. Les autres axes choisis sont : Mosquée rouge-Secteur 10, Rebinaa-Secteur 2 extension, Virage18 du Goudron Ould Badou jusqu'à Carrefour Oull Khteira, et de là jusqu'à Carrefour 18, de Tijari Bank jusqu'à Carrefour Jumbo.

D'autres éclairages publics prévus dans cette moughataa bénéficient aux axes suivants : début de la Route près de Goudron 18 jusqu'à intersection de la route avec la route menant à la Mairie et de la Wilaya-Lemgheity 1, Lemgheity-les Jardins, Virage Med Salem-Les jardins-Virage Dick.

Une meilleure offre en infrastructures routières

Le visiteur qui arrive à Nouakchott, après une absence de cinq ans, ne peut que constater les grands changements intervenus au niveau des infrastructures routières mais il est évident qu'avec le programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, la mise à niveau en termes d'infrastructures routières, sera encore plus proche de ce qui est reconnue, comme normes, pour une ville moderne.

Il est donc prévu, dans le cadre de cet ambitieux programme, de doter la ville de nouvelles voieries capables de désengorger la circulation dans la capitale notamment celle d'une contournante pour la ville de Nouakchott. Il s'agit également de renforcer l'intégration des quartiers périphériques par la construction de nouvelles routes bitumées et en terre améliorée.

Sans entrer dans les détails de ce qui sera accompli dans les 9 moughataas de Nouakchott, dans le cadre du programme d'urgence, l'on peut déjà apprécier ce qui est prévu à Toujounine, l'un des départements de Nouakchott qui, jusque-là, affiche un déficit criant en termes de voieries.

Dans cette moughataa, les réalisations prévues en infrastructures concernant 7,8 Km de routes bitumées, se déclinent comme suit : Prolongement de la route passant devant le Hakem vers le Sud en retournant vers l'Ouest, l'ajustement d'un prolongement de la route N'beyet Achre vers le Nord en arrivant à la route de El-Moughawama et de l'axe reliant la Route « Tiwaat » la Route de El-Moughawama en traversant la zone des jardins à Bouhdida. Les réalisations prévoient aussi un axe devant désenclaver la zone Ouest du quartier Dubaï et un autre axe reliant la Route de Tiwaat à la Route allant de Sweila vers Hôpital Cheikh Zayed.

Dans cette moughataa, la construction de routes en terre améliorée concerne 7,2 km dans le quartier militaire, le commissariat de police n°3, le quartier El Jezeera, le quartier Rab'e wel ichriin, le quartier El Gods (secteur 20), quartier des industries à Sbeikha et le quartier Hadh Saeed ainsi que le quartier Hayaat Jedida.

En ce qui concerne l'éclairage public dans cette moughataa, le Programme procèdera à l'installation de 13km).

En termes d'infrastructures, le Programme aura consacré la volonté des pouvoirs publics d'appuyer, de façon notoire, le Programme de Mobilité Nouakchott 2026 dont les premiers résultats se font déjà sentir par la rigueur dans l'application de la loi, concernant les infractions commises par les conducteurs mais, surtout, par l'attention dont ces derniers font preuve pour ne pas tomber, comme très souvent, avant ces mesures, dans l'anarchie de la circulation qui donne une très mauvaise réputation à la capitale Nouakchott.

Infrastructures sportives, espaces de loisir et engagement communautaire

Nonobstant ce qui est prévu dans chaque commune, le Programme d'urgence pour le développement de Nouakchott accorde une grande importance à ces trois questions (jeunesse, sports et action civique) inscrites en bonne place dans le programme « Mon ambition pour la Patrie) du président de la République, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani. Il est prévu d'investir dans ces volets 1 milliard d'ouguiyas (230 millions, pour les infrastructures sportives et 730 millions d'ouguiyas dans l'aménagement et l'environnement devant offrir aux habitants de Nouakchott une meilleure qualité de vie.

Il s'agit, comme le souligne le document présentant les Objectifs du Programme de développement de la ville de Nouakchott, de « Transformer les communes de Nouakchott en espaces vivants, dynamiques, propres et inspirants à travers le déroulement conjoint par la Région de Nouakchott, les mairies, les volontaires du service civique et la société civile, d'un plan événementiel structuré, incluant des activités culturelles, des compétitions, des campagnes de propreté et de reboisement, des événements sportifs, etc. »

Cela devrait favoriser l'épanouissement des jeunes en augmentant l'offre en infrastructures sportives, en rendant la ville de Nouakchott plus écologique par des aménagements de qualité et une plus grande attention à l'environnement en transformant, par exemple, les mares d'eau stagnante en lacs artificiels, en renforçant le reboisement et les espaces verts et en réalisant un monument emblématique dans un site stratégique de la capitale.

De tous les volets du Programme d'urgence de développement de la ville de Nouakchott, celui consacré à l'aménagement et à l'environnement est sans doute celui qui offre l'opportunité aux jeunes de s'impliquer, à travers l'action civique, dans la réalisation d'infrastructures et de projets qui leur sont dédiés de manière spécifique. Cela requiert plus d'engagement et d'encadrement par les communes, elles-mêmes, mais aussi par les organisations de la société civile auxquelles l'on donne l'occasion, pour la première fois, d'exprimer leur patriotisme sans être taxées de chercher autre chose que cela.

Sneiba Mohamed





Programme intégré d'urgence pour développer et moderniser Nouakchott :

Relever les défis de l'urbanisation

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé lundi, la pose de la première pierre du programme prioritaire de développement de la ville de Nouakchott. Il s'agit d'un programme, d'un budget estimé à 50 milliards MRO, qui doit répondre aux défis structurels de la capitale, tout en amorçant un changement durable et inclusif.

Le programme est caractérisé par son approche multisectorielle, touchant à de nombreux domaines clés: l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, les infrastructures routières, l'environnement et les loisirs pour la jeunesse. L'initiative va au-delà de Nouakchott et a pour objet de mettre en place un modèle de développement qui pourra être appliqué à d'autres villes mauritaniennes.

Des élus enthousiastes

Lors de la cérémonie, les élus locaux ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative. Dans une déclaration au quotidien Horizons, le maire d'El Mina, Dr. Moussa Abdellahi, a souligné que ce programme marque un tournant pour la Mauritanie. « C'est un programme salutaire que nous aurions dû lancer bien plus tôt. Il traduit la vision du Président de la République pour le développement den la, Mauritanie et ouvre une nouvelle phase pour la modernisation de la capitale, avec des projets touchant tous les secteurs vitaux », a-t-il déclaré. Il a précisé que le développement de Nouakchott contribuera directement à améliorer la qualité des services de base pour 40 % de la population mauritanienne.

De son côté, le maire de Riyad, M. Abdallah Idriss Kane, a déclaré que ce programme de modernisation de Nouakchott répond aux aspirations des habitants et à leurs besoins prioritaires. Il a précisé que les revendications des citoyens, recueillies par les maires des neuf communes de la capitale, ont été soumises au Premier ministre et examinées par des comités techniques et ministériels, ce qui a permis de définir les priorités intégrées dans ce programme.

Le maire a détaillé les composantes du programme, qui comprend la construction de routes bitumées pour désenclaver les quartiers, l'amélioration des réseaux d'électricité et d'eau, la construction et la réhabilitation de strucutures de santé et d'éducation, ainsi que l'aménagement de mares dans le cadre d'une approche environnementale.

En outre, le programme, poursuit-il, prévoit des projets destinés à la jeunesse, comme la construction et l'équipement du stade d'El Mina avec des tribunes modulables, ainsi que la réhabilitation du stade de Sebkha. Ces initiatives donneront un aspect moderne à la ville et répondront aux attentes des habitants.

Le maire a remercié le Président de la République pour son approche participative, qui coordonne les efforts entre les élus et les différents départements ministériels. Il a aussin salué la collaboration entre le gouvernement et les élus locaux, reflétant un sérieux engagement pour la réussite des projets de développement.

Le député de Nouakchott Sud, M. Mokhtar Ould Khalifa, a salué le lancement de ce programme qu'il a qualifié de pilier pour la modernisation de la capitale. « C'est un honneur d'assister au lancement de ce projet qui inclut la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres de santé, ainsi que l'approvisionnement en eau, électricité, l'assainissement et les loisirs pour les jeunes », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que ce programme d'urgence profitera à tous les habitants de Nouakchott, en particulier à ceux de Nouakchott Sud. Il a précisé que le programme couvre divers domaines susceptibles d'améliorer concrètement la vie des citoyens en leurs facilitant l'accès aux services de base.

Le député a également souligné l'impact positif des infrastructures routières récemment réalisées, se référant notamment aux autoponts, qui ont transformé le visage de la capitale.

Pour sa part, M. El Hassan Ould Mohamed, député de Nouakchott Sud, a déclaré qu'il s'agit d'un programme d'envergure qui comprend un ensemble de pôles de développement ciblant les citoyens, puisqu'il a l'ambition d'améliorer leur accès aux services de santé, de l'éducation, de l'eau potable, de l'électricité et d'autres services de base.

Le député a salué ce programme ambitieux et prometteur comme programme de développement global pour améliorer les conditions des citoyens d'une part et à développer et améliorer le visage de la ville de Nouakchott d'autre part pour en faire une ville moderne. La mise en œuvre des différentes composantes du programme d'urgence pour le développement et la modernisation de Nouakchott aura des retombées positives sur le pays.

« Le programme ne se limite pas à changer le visage de la ville ; il cherche à renforcer le système d'éducation et sanitaire ; il travaille sur 11 nouvelles écoles fondamentales et achève 19 écoles secondaires , en plus de la réhabilitation ou de l'extension de 190 écoles fondamentales et 21 écoles secondaires ; le programme s'occupe aussi de la construction de jardins d'enfants, d'écoles fondamentales , de 14 centres de santé et la réhabilitation de 9 autres et 9 points de santé érigés en centres de santé, afin de faciliter l'accès des citoyens à tous les services de santé et d'enseignement de rapprocher ces services de tous les citoyens » , a-t-il ajouté.

Salem Mori









Le ministre de la Justice décore des fonctionnaires de son département



Le ministre de la Justice, M. Mohamed Mahmoud Cheikh Abdoullah Ould Boye, a décoré lundi à Nouakchott, des cadres de son département à l'occasion du 64e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

Médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite :

- Les présidents des chambres des Cours Suprêmes,
- Les présidents des chambres des quatre Cours d'Appel,
- Les présidents des deux tribunaux de Commerce de Nouakchott et de Nouadhibou.

Le ministre des Affaires étrangères reçoit une copie des lettres de créance du nouvel ambassadeur du Royaume-Uni



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu lundi, S.E. M. Guy Harrison, nouvel ambassadeur du Royaume-Uni en Mauritanie.

Au cours de l'entretien, le ministre a reçu du diplomate britannique une copie de ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni auprès de la République islamique de Mauritanie.

L'ambassadeur de Mauritanie au Portugal présente ses lettres de créance



L'ambassadeur de Mauritanie, SE M. Mohamed Yahya Ould Teiss a présenté lundi, ses lettres de créance au Président portugais, Son Excellence Monsieur Marcelo Rebelo De Sousa, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie auprès de la République du Portugal, avec résidence à Paris.

Au cours de la cérémonie, l'ambassadeur a transmis les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à S.E. Marcelo Rebelo Da Souza, Président de la République portugaise.

L'ambassadeur s'est également félicité du bon niveau des relations entre les deux pays et a exprimé son désir de travailler avec les responsables portugais pour les renforcer aux niveaux bilatéral et multilatéral.

Pour sa part, Son Excellence Monsieur Marcelo Rebelo De Sousa a demandé à l'ambassadeur de transmettre ses salutations et son respect au Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Le ministre de la Défense accueille la 15è unité de la Gendarmerie venant de Centrafrique



La 15è Unité de Gendarmerie nationale et la 7è au niveau de Bria a regagné Nouakchott lundi, en provenance de Bria, après une participation honorable aux forces de maintien de la paix de l'ONU en République Centrafricaine.

La 15è unité de la Gendarmerie nationale participant aux forces de maintien de la paix de l'ONU et la 7è à Bria en République Centrafricaine a été accueillie à l'aéroport international de Nouakchott-Oumtounsy à son retour au pays, par le ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs, M. Hanana Ould Sidi, accompagné du chef d'Etat-major de la Gendarmerie, le général de brigade Ahmed Mahmoud Ould Taya.

L'unité est composée de 180 gendarmes, dont 9 officiers et 28 sous-officiers, répartis en un dispositif opérationnel, une équipe médicale, une seconde technique et une troisième logistique, toutes dotées des équipements nécessaires au bon accomplissement de leur mission.

L'Etat-major de la Gendarmerie nationale est honoré d'accueillir la tête haute, cette unité de retour au bercail après une année de travail à l'étranger au sein de la force de maintien de la paix de l'ONU en République Centrafricaine, a déclaré à cette occasion, le commandant Mohamed Ould El Hafedh Ould Mahmoud, chef du Bureau des Etudes et des Relations publiques à l'Etat-major de la Gendarmerie nationale.

La 15è unité en République centrafricaine et la 7è à Bria, a accompli un mandat onusien d'un an durant lequel elle a effectué des missions de maintien de la paix et diverses missions onusiennes et humanitaires en République centrafricaine, a-t-il ajouté.

A l'instar des précédentes unités du corps de la Gendarmerie nationale, elle a fait l'objet de distinctions tant des Nations Unies que des autorités locales de ce pays africain, a-t-il indiqué. Il a aussi, dit que ces honneurs attestent le rôle pivot joué par la Mauritanie dans le cadre de la paix et de la sécurité internationales en coopération avec les Nations Unies et la communauté internationale.

L'accueil s'est déroulé en présence d'officiers, de chefs de bureau et de directeurs de départements à l'Etat-major de la Gendarmerie nationale.





Assemblée nationale :

Adoption d'un projet de loi autorisant la ratification des statuts du Fonds de Développement des exportations pour l'Afrique



L'Assemblée nationale a adopté, au cours d'une séance publique lundi sous la présidence de M. Hassan Babah, 3è vice-président de l'Assemblée, le projet de loi n° 04324- autorisant la ratification des statuts du Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (FEDA Hold Co), signés à Nouakchott le 06 janvier 2021.

M. Sid'Ahmed Bouh, ministre de l'Economie et des Finances, a expliqué que le continent africain se trouve à un moment critique de son développement dans un contexte mondial de plus en plus caractérisé par l'interdépendance économique et le commerce international, ce qui exige des pays du continent de s'efforcer à diversifier leurs économies et d'accroître leurs capacités d'exportation pour faire face aux défis de la mondialisation.

Le ministre a relevé les obstacles qui entravent cette dynamique, notamment l'accès limité au financement des exportations, l'insuffisance des infrastructures de soutien et la forte dépendance à l'égard des matières premières non transformées. Il a expliqué que les États membres de l'Union africaine et d'autres partenaires internationaux ont décidé de créer le Fonds de Développement des Exportations africaines (AEDF) pour relever ces défis. Ce fonds a pour but de stimuler les exportations africaines en apportant un soutien financier aux entreprises et en facilitant le commerce intra-africain et le commerce avec le reste du monde, a-t-il expliqué. Il a souligné que la ratification par la Mauritanie du statut de ce fonds permettra d'atteindre quatre objectifs : faciliter l'accès au financement pour les entreprises exportatrices, encourager le développement des produits exportés, promouvoir l'industrialisation locale avec des matières premières ainsi que soutenir les projets d'infrastructure liés à l'exportation comme les centres logistiques et les zones industrielles. Il a ajouté que la ratification de ce statut par la Mauritanie permettra aux entreprises nationales de bénéficier des ressources financières et techniques fournies par le Fonds, d'améliorer leurs performances à l'exportation, de favoriser la création d'emplois et de rehausser le niveau des produits locaux sur les marchés internationaux.

Pour leur part, les députés de l'Assemblée nationale, dans leurs interventions, ont salué le projet de loi et ont évoqué l'importance de l'accord dans le maintien de la place africaine de la Mauritanie et le renforcement de la production économique. Ils ont aussi souligné la nécessité de mettre l'accent sur les ressources humaines. Ils ont appelé le Gouvernement à soutenir l'intégration entre les secteurs public et privé, à développer l'activité industrielle en Mauritanie, à organiser des visites de reconnaissance dans les usines locales pour effectuer les réformes et les améliorations nécessaires et à chercher à résoudre les problèmes existants, ainsi que la nécessité de changer les mentalités et d'œuvrer au retour des élites nationales pour participer à la construction de l'Etat.

La ministre de l'Éducation donne le coup d'envoi de la distribution de manuels scolaires à l'intérieur du pays

La ministre de l'Education nationale et de la Réforme du Système d'Enseignement, Mme Houda Babah, a présidé lundi à Nouakchott, la cérémonie de lancement d'un convoi de camions transportant des manuels scolaires en direction des wilayas du Trarza, du Guidimakha, de l'Assaba et des deux Hodhs, en plus de l'Adrar, de l'Inchiri et de Dakhlet- Nouadhibou.

L'objet du convoi, le troisième du genre depuis la rentrée 2024-2025, est de fournir des manuels aux élèves à un prix symbolique, a indiqué la ministre.

Selon Mme Houda Babah, un premier convoi transportant plus d'un 1million 200 manuels avaient été envoyés au début de l'année en cours et distribués sur toute l'étendue du territoire national, suivi d'un second de plus d'un million 600 manuels destinés à l'enseignement systémique et distribués sur place au profit des écoles. Elle a ensuite souligné les importants efforts déployés par l'Institut pédagogique national pour moderniser le livre scolaire afin qu'il atteigne tous les élèves au niveau national. La plateforme numérique des manuels scolaires (plateforme Koutubi) est également disponible pour l'obtention des livres souhaités, a-t-elle conclu.



La distribution complète, en tenant compte des distributions antérieures, désormais près de 3 millions de livres, a souligné pour sa part, le directeur de l'Institut pédagogique national, M. Cheikh Ould Sidi Abdallah.

La première distribution avait été lancée au début de l'année scolaire et la deuxième, relative uniquement aux manuels systémiques, est parvenue aux écoles et se caractérise par le fait qu'il s'agit de manuels gratuits non destinés à la vente, contrairement aux livres distribués par l'Institut et vendus à un prix symbolique à la portée des parents et des élèves, a-t-il indiqué.

L'institut a procédé dimanche à la distribution de livres au niveau de toute la capitale, où tous les kiosques des trois wilayas de Nouakchott avaient été approvisionnés, a-t-il précisé.

Les manuels seront disponibles dans une semaine, après le lancement du présent convoi dans les kiosques des wilayas de l'intérieur, a-t-il dit.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur décore des fonctionnaires de son département



Au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la Décentralisation et du Développement local, M. Yacoub Ould Salem Vall a décoré lundi à Nouakchott, des fonctionnaires et employés de son département à l'occasion du 64è anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

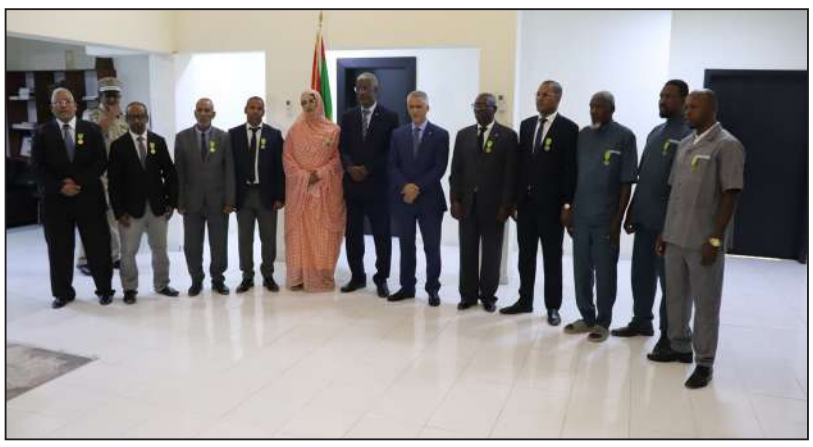
Médaille de l'Ordre national du Mérite :

- M. Mohamed Lemine Ould Ammou, directeur des Finances locales et de la Mobilisation des Ressources au ministère délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la Décentralisation et du Développement Local,

Médaille d'Honneur de l'Ordre national du Mérite :

- M. Mohamed Ould Laaouej, planton à la direction générale de la Décentralisation et du Développement local.

Le commissaire aux Droits de l'Homme décore des fonctionnaires, employés et des acteurs de la société civile



Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Sid'Ahmed Ould Benane, a décoré lundi, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, des fonctionnaires et employés de son département ainsi que des présidents d'organisations de la société civile opérant dans le domaine du développement.

Médaille d'Honneur, première classe :

- M. Mohamed Lemine Ould Mohamed Cheikh Ould Aly, inspecteur général du commissariat,
- M. Mohamed Lemine Ould Mohamed Tar, chef du service à la direction de la Conformité et de l'Action humanitaire,
- M. Mohamed Sidi Mohamed Elemine, chef du département des Relations avec la Société civile.

Médaille d'Honneur, deuxième classe :

- M. Sidi Mohamed Teyib Yewgatt, secrétaire particulier du commissaire,
- Mme Fatimetou Mohamed Abderrahmane Ahmed Mahmoud, chef du département à la direction des Droits de l'Homme.

Médaille d'Honneur, troisième classe :

- M. Mohamed M'Bareck M'Bareck, président de l'Organisation de Lutte contre le discours extrémiste et de renforcement de la Cohésion nationale,
- Mme Zeinebou Mint Mohamed Sidina, présidente du Forum régional des organisations de la Société civile en Assaba,
- Mme El Mamy Brahim Voulane, président du Forum régional des organisations de la société civile en Inchiri,
- M. Saleh Ahmed Sghair, portier au département des Relations avec la Société civile,
- M. Ali Chrif Bakhiri, portier au bureau du commissaire,
- M. Bilal Mohammed El-Abd, portier au département de la Conformité et de l'Action humanitaire.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS
HORIZONS
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
SPORT
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION
N° 8968 DU MARDI 21 JANVIER 2025

Super D1 :

FC Nouadhibou consolide son fauteuil,Inter se relance



Le FC Nouadhibou s'est imposé avec la manière 2 buts à 0 face à Nzidane en ouverture de la 15eme journée de Super D1, dimanche 19 janvier. En grande forme, El Hacen El Id(71') et Hassen Teguedi (74') permettent aux champions en titre de Mauritanie de signer une huitième victoire. Les Orange consolident ainsi leur fauteuil de leader avec 29 points. L'inter Nouakchott l'emporte sur la plus petite des marges face à l'ASC Gendrim sur une réalisation d'Oumar Sarr(44'). Une victoire qui place les poulains d'Abdoulaye N'Gaïde provisoirement à la dixième place du classement avec 21 points. Nouakchott King's et l'AS Garde se quittent dos à dos sur un nul blanc. Occasion ratée pour les Kings (avec 27 points) qui laissent filer le FC Nouadhibou. Quant à l'AS Garde,e elle reste avant dernière avec 8 points.

Ligue des Champions CAF :

6e journée | Bilan des derniers matchs de la phase de poules

La dernière journée de la phase de poules de la Ligue des Champions CAF 2024/25 a offert des rencontres palpitantes et riches en rebondissements ce week-end.
Voici le détail de de la journée groupe par groupe :

Groupe A : La domination nord-africaine continue
Le MC Alger a obtenu sa place en quart de finale grâce à un match nul 0-0 contre Young Africans en Tanzanie. Les Algériens n'avaient besoin que d'un point pour se qualifier et ont fait preuve de discipline pour y parvenir. Ils terminent deuxième avec neuf points. Auteur d'une campagne impressionnante, Young Africans n'a été dépassé que d'un seul point, et occupe la troisième place avec huit points.
Ailleurs, le TP Mazembe a écrasé Al Hilal 4-0 dans un match sans enjeu à Kinshasa. Jean Diouf et Ibrahima Keita ont mené la charge permettant au géant congolais de terminer la campagne sur une note positive. Al Hilal, qui s'était déjà qualifié depuis la quatrième journée, conserve la première place du groupe avec 10 points.

Groupe B : Les Sundowns se qualifient pour les quarts de finale
Les Mamelodi Sundowns se sont qualifiés pour les quarts de finale grâce à un match nul 1-1 contre l'AS FAR. Le but de Peter Shalulile en début de match a mis les Sud-Africains sur de bons rails, mais l'égalisation en fin de partie



d'Amine Zouhzouh pour les FAR a donné droit à une fin de match tendue. Les Sundowns ont conservé la deuxième place avec neuf points, tandis que les FAR ont terminé en tête du groupe avec 11 points.
Dans l'autre match, le Raja Casablanca a battu Maniema Union 1-0 grâce au penalty d'Ennafatti. Cependant, il fallait en plus de leur succès, un revers des Sundowns pour avancer en quarts. Les marocains terminent à la troisième place. Le Maniema finit lanterne rouge.

Groupe C : Les Orlando Pirates brillent, Al Ahly survit
Les Orlando Pirates ont surpris Al Ahly 2-1 au Caire pour décrocher la première place avec 14 points. Le but victorieux de Gilberto en fin de match a permis aux Sud-Africains de remporter une victoire décisive. Al Ahly, malgré sa défaite, s'est qualifié en tant que deuxième du groupe avec 10 points.
En attendant, le CR Belouizdad a démoli pour l'honneur, le Stade d'Abidjan 6-0 en Algérie. Une impressionnante victoire qui n'offre malheureusement pas la qualification aux Algériens qui terminent troisième avec neuf points. Le Stade d'Abidjan a conclu sa campagne à la dernière place, avec zéro victoire enregistrée.

Groupe D : Espérance et Pyramids terminent en beauté
L'Espérance et Pyramids ont conclu leur campagne de la phase de groupe par des victoires éclatantes. L'Espérance a écrasé la Sagrada Esperança d'Angola 4-1, grâce au triplé d'Achraf Jabri. Les géants tunisiens terminent en tête avec 13 points.
Les Pyramids ont également explosé le Djoliba du Mali 6-0 au Caire. Avec six buteurs différents, les Égyptiens ont démontré une nouvelle fois leur puissance, s'assurant la deuxième place avec 13 points. La Sagrada et le Djoliba, incapables de remporter la moindre victoire, ont été éliminés de la compétition.

Coupe de la Confédération :

ASEC Mimosas, USM Alger, AS Berkane et Stellenbosch en quarts



Les derniers matchs de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération ont vu deux géants du football africain, ASEC Mimosas et USM Alger, se qualifier brillamment pour les quarts de finale, après avoir dominé leurs adversaires respectifs.

ASEC 4-0 Orapa United
Buts : C. Ecua 36e 64e, Djédjé 79e, S. Diarrassouba 90+2
Au Stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, l'ASEC Mimosas a délivré une prestation solide en battant Orapa United sur un score sans appel de 4-0.
Dès le début de la rencontre, les Ivoiriens ont montré leur puissance offensive.
C'est Ecua qui a ouvert le score à la 36e minute, d'une frappe bien placée qui
La seconde période a vu l'ASEC continuer sur sa lancée, avec un autre but de Ecua à la 64e minute, consolidant ainsi leur domination. Djédjé, à la 79e minute, a inscrit le troisième but et enfoncé un peu plus les visiteurs. Enfin, Diarrassouba a scellé la victoire en marquant dans les arrêts de jeu, offrant une victoire éclatante aux Mimos.Cette victoire permet à l'ASEC Mimosas de terminer à la deuxième place du Groupe C avec 8 points et de se qualifier pour les quarts de finale, avec un moral au beau fixe.

USM Alger 2 -0 ASC Jaraaf
Buts : I. Belkacemi 81e, S. Redouani 90+9
De son côté, l'USM Alger a également décroché son billet pour les quarts de finale en l'emportant 2-0 contre ASC Jaraaf. Ce match, qui se déroulait au Stade du 5 Juillet d'Alger, a vu les Algériens marquer tard dans la rencontre. Après une première période sans buts, Belkacemi a ouvert le score à la 81e minute, permettant à l'USM Alger de prendre les devants. Alors qu'on pensait que le score resterait serré, Redouani a mis un terme aux espoirs de Jaraaf en inscrivant un second but dans les arrêts de jeu (90+9), scellant ainsi la victoire et la qualification des Algériens.
Avec ce succès, USM Alger termine en tête du Groupe C avec un total de 14 points et confirme son statut de leader dans cette phase de groupes.

AS Berkane 5-0 Stellenbosch
Buts : O.Lamlioui 7e, Y. Mehri 15e, P. Bassène 66e 84e, Y. Zoughdi 80e
Au Stade Municipal de Berkane, l'AS Berkane a offert un spectacle mémorable en écrasant Stellenbosch 5-0, une victoire qui reflète leur domination totale dans ce match crucial. Dès la 7e minute, Lamlioui a ouvert la marque, mettant ainsi son équipe sur la voie du succès. Mehri a doublé la mise à la 15e minute, confirmant la maîtrise des locaux sur la rencontre.
La seconde période a vu Bassène inscrire deux buts à la 66e et à la 84e minute, portant son total à deux pour la rencontre et creusant l'écart. En fin de match, Zoughdi a ajouté un cinquième but à la 80e minute, scellant ainsi la victoire éclatante de l'AS Berkane. Grâce à cette performance impressionnante, l'AS Berkane termine premier du Groupe B avec 14 points et se qualifie pour les quarts de finale.

Stade Malien 0 -1 Deportivo Luanda-Sul
But : J-B Cassicote 24e
Dans l'autre match du groupe, Stade Malien a subi une défaite étroite face à Deportivo Luanda-Sul sur le score de 1-0. Le seul but de la rencontre a été inscrit par J-B Cassicote à la 24e minute, offrant ainsi la victoire aux Angolais. Malgré une belle performance de Stade Malien, ce but isolé fut suffisant pour permettre à Deportivo Luanda-Sul de repartir avec les trois points.
Cependant, malgré la défaite, Stellenbosch, avec 9 points, a terminé à la deuxième place du groupe, et grâce à ses résultats solides lors de la phase de groupes, le club sud-africain se qualifie également pour les quarts de finale.
L'AS Berkane, avec ses 14 points, et Stellenbosch, avec 9 points, sont les deux équipes qualifiées du Groupe B, prêtes à affronter de nouveaux défis en quarts de finale.